

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif de l'année 1981. Il s'élève en opérations réelles en recettes et en dépenses à la somme de : 288 908 861,00 frs.

La répartition des recettes et des dépenses par chapitre est la suivante:

I 6 INVESTISSEMENT

	<u>RECETTES</u>	<u>DÉPENSES</u>
CHAP. 900 - Hôtes de ville et autres bâts. administratifs.....	700 000,00	7 561 860,00
CHAP. 901 - Voirie	9 503 400,00	19 325 000,00
CHAP. 902 - Réseaux	5 700 000,00	19 775 000,00
CHAP. 903 - Equip. scolaires et culturels	3 652 250,00	15 651 250,00
CHAP. 904 - Equip. sanitaires et social	300 000,00	3 664 800,00
CHAP. 906 - Sces ind. et commerciaux..	487 500,00	1 650 000,00
CHAP. 908 - Urbanisme et Habitations..		2 100 000,00
CHAP. 909 - Autres équipements	400 000,00	800 000,00
CHAP. 914 - Programme pour les autres tiers		1 079 100,00
CHAP. 923 - Stock	4 458 691,00	4 458 691,00
CHAP. 925 - Mouvements financiers	1 659 634,00	20 641 000,00
CHAP. 927 - Financement complémentaire de la section d'investissement	50 976 500,00	-
	-----	-----
	77 917 975,00	97 706 701,00

CHAP. 927 - ART. 115 - Prélèvement sur recettes de fonctionnement pour couvrir le déficit de la section d'investissement

19 788 726,00	-
-----	-----
97 706 701,00	97 706 701,00

II - FONCTIONNEMENT

	<u>RECETTES</u>	<u>DÉPENSES</u>
CHAP. 930 - Mouvements financiers	130 000,00	30 615 000,00
CHAP. 931 - Personnel permanent	2 121 000,00	35 183 200,00
CHAP. 932 - Ensembles mob. et immob.	2 001 020,00	6 881 200,00
CHAP. 934 - Administration générale	2 346 020,00	25 128 680,00
CHAP. 936 - Voirie	3 022 090,00	37 038 100,00
CHAP. 940 - Relations publiques	230 060,00	1 378 985,00
CHAP. 942 - Sécurité et police	540 00	853 263,00
CHAP. 943 - Enseignement	50 00	11 830 000,00
CHAP. 944 - Oeuvres sociales scolaires	3 376 070,00	13 182 000,00
CHAP. 945 - Sports et Beaux-Arts ...	150 020,00	4 036 600,00
CHAP. 951 - Sces soc. ss cté distincte	75 040,00	3 334 841,00
CHAP. 953 - Hyg. et protection sanitaires	10 000,00	1 000,00
CHAP. 955 - Aide sociale		20 565 000,00
CHAP. 965 - Domaine productif des revenus	630 020,00	
CHAP. 967 - Sces ind. et comm. ss cté distincte	3 520 520,00	822 300,00
CHAP. 970 - Charges et produits non affectés	66 160 000,00	121 991,00
CHAP. 971 - Service fiscal	802 000,00	
CHAP. 972 - Service fiscal	67 620 000,00	
CHAP. 977 - Impôts complémentaires	58 798 436,00	
	-----	-----
	210 990 886,00	191 202 160,00
	191 202 160,00	

SOIT UN EXCEDENT DE

19 788 726,00

.../...

SOIT UN EXCEDENT de 19 788 726,00 qui a servi à couvrir le déficit de la section d'investissement.

Monsieur Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Le budget qui vous est présenté est équilibré en recettes et en dépenses à 288 908 861 F, soit pour le fonctionnement, des recettes de 210 990 886 F et des dépenses de 191 202 160 F, et pour l'investissement, des recettes de 77 917 975 F et des dépenses de 97 706 701 F.

Les hypothèses de travail sur lesquelles les Commissions ont élaboré ce document sont les suivantes :

- En ce qui concerne le FONCTIONNEMENT, les dépenses principales pourraient être évaluées de la façon suivante :

- . le budget affecté au personnel évoluerait globalement de 14 %, toutes catégories confondues. Cela implique une stabilité en valeur absolue courant 1981 du nombre d'employés communaux.
- . Le contingent d'Aide Sociale progresserait de 15 % à défaut de chiffre plus précis notifié par la Préfecture.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, la Dotation Globale de Fonctionnement a été accrue de 15 % par rapport à 1980 + 2 % de reliquat de l'année précédente. Le produit de l'octroi de mer a progressé de 15 % et les impôts directs de 13 % en valeur nominale (correspondant à l'évolution des prix).

Un accroissement de 2 % de la masse imposable tel qu'il est constaté depuis plusieurs années en moyenne, a également été pris en compte.

Globalement, les recettes et dépenses de fonctionnement augmentent de 12 % par rapport à l'ensemble du budget 1980, ce qui permet de dégager un autofinancement de 19 788 726,00 F destiné à financer le déficit de la section d'investissement. Cet autofinancement est en relative progression par rapport à l'année 1980 (13 %), ce qui indique une légère amélioration de la structure de la section de fonctionnement.

- En ce qui concerne l'INVESTISSEMENT, outre les subventions sur le montant desquelles la Commune n'a que très peu d'influence, il a été pris en compte une augmentation de la masse empruntée de 7 %, ce qui correspond à une décélération très nette du recours à cette source de financement par rapport aux années précédentes (15 à 20 % en moyenne). La montée en charge de l'endettement communal dont le taux dans ce budget correspond à 23,68 % des recettes ordinaires doit se stabiliser progressivement et devrait, sauf modifications profondes de la politique communale en la matière, avoir même tendance à régresser dans les années à venir.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, une certaine priorité a été accordée aux opérations qui ont trait à l'amélioration de l'environnement (petits équipements de proximité, espaces verts et salubrité).

Pour ce qui est des très gros investissements, un glissement très net des superstructures vers les infrastructures et les aménagements de zones est constaté.

Il est à noter qu'une quantité non négligeable d'investissements se fait sur un autre budget : celui de l'habitat social pour les logements de type anti-bidonville (25 à 30 000 000 F pour 1981)."

LE MAIRE - Après lecture de cette présentation globale, nous allons passer au vote, chapitre par chapitre, pour chaque section.

Nous commencerons par la section d'investissement.

*

* * *

BUDGET PRIMITIF 1981
SECTION D'ENTREES ISSUANT

CHAPITRE 900 - HOTEL DE VILLE ET AUTRES RAT. ADM.

RECETTES LE MAIRE donne lecture du chapitre : DEPENSES

1651-23 - CRCAMR pr. 2 bennes tasseuses	700 000,00	212-76 - Installations téléphoniques	4 000,00
		214 - Acqu. matériel et mobilier	1 356 960,00
		215 - Acqu. Véhicules	4 650 200,00
		232-121 - Casernement des pompiers	800 000,00
		232-07 - Grosses rép. et Aménag. bat. comm.	1 000 000,00
		232-122 - Constr. Mairie de Ste-Cloïde	650 000,00
		232-139 - Aménagement hangar OMD	100 000,00
			8 561 860,00
	100 000,00		

Mis aux voix, le CHAPITRE 900 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 901 - VOIRIE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :		214 - Acqu. matériel et mobilier	40 000,00
		215 - Acqu. Véhicules	400 000,00
		233-08 - Grosses rép. aux rues	2 000 000,00
		233-19 - voirie urbaine 1981	4 600 000,00
		233-70 - Gare routière	2 500 000,00
		233-71 - Chemin Ledot	500 000,00
		233-28 - Centre technique municipal	580 000,00
		233-72 - plan de circulation (81)	2 000 000,00
		233-73 - voirie rurale 1981	2 500 000,00
		233-74 - aménagement des écarts (trottoirs)	2 000 000,00
		235-06 - Aménagement front de mer	1 500 000,00
		235-08 - Espaces Verts	598 000,00
		233-75 - Eclairage public (hyacinthe)	107 000,00
	9 503 400,00		

LE MAIRE - C'est dans ce chapitre que vous avez en particulier l'aménagement des écarts, du Front de Mer et des Espaces Verts.

Mis aux voix, le chapitre 901 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

19 325 000,00

B.P. 1981 (suite)

CHAPITRE 902 - RESEAUX

LE MAIRE donne lecture du chapitre : DEPENSES

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
1051-43 - FIDOM pr AEP aménag. des Hts Bl. 1051-27 - C.RCAIR . " "		233-02 - Extensions réseaux et canalisations 233-49 - Div. travaux A.E.P 233-76 - Aménagement des Hauts - AEP 1981 1 000 000,00
1051-28 - C.RCAIR p.électrification rurale 11	300 000,00 700 000,00	233-77 - Rép.+ ext. réseaux et bouches d'égouts 233-23 - Electrification rurale 11 233-78 à Aménag. des Hauts - électrification 1 000 000,00
1051-93 - Subv. p.électr. aménagt. des Hts 1651 . - C.RCAIR P. " " 1059-04 - Subv. hôpital P. incinérateur	500 000,00 850 000,00 150 000,00 200 000,00	233-79 - installation incinérateur 233-00 - Trav. protection incendie (J. Durand) 233-10 - Assainissement 16e tr. 233-91 - Complexe de dépollution 233-02 - A.E.P. 1981 5 000 000,00 5 000,00
1051-95 - Fidom p.Assé. 16 e Tr 1051-97 - MI P. " " 1051-100 - MI P. complexe de dépollution 1051-102 - MI P. AEP 81	640 000,00 210 000,00 600 000,00 1 000 000,00	----- 5 780 000,00
		19 775 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 902 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 903 - EQUIP. SCOL & CULTUREL

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

10 51-103 - subv. J.S pr terr. foot (Franco)	156 000,00	132 - Frais d'études (piscine montagne gte) 232-108 - Log. gardiens 2ème tranche 232-123 - mise en conformité des bat. scol. 232-110 - aménag. terrain de sport 232-02 - Gross. s rép. et aménag. écoles et Eq. Spec. 232-74 - Vastiaires Stade Montagns 15e 214 - Accu. matériel et mobilier 216 - accu. de terrain. 232-106 - Stade de Montgaillard 232-124 - plateau vert Bellepierre 232-125 - plateau vert St-François 232-126 - 4 cl. mat. Ch. Flouri 232-127 à 5 maternelles au Brûlé 232-128 - 1 maternelle rueille Bambo 232-129 - 1 maternelle Cde Chaloupe 1 000 000,00 650 000,00 300 000,00 200 000,00 190 000,00 130 000,00 320 000,00 330 000,00
10 52-03 - Subv. Région p. plateau vert Bellierre 10 52-04 - " " P. " " St-François	200 000,00 200 000,00	10 52-03 - Subv. Région p. plateau vert Bellierre 10 52-04 - " " P. " " St-François 1051-104 - EN PR 4 cl mat. Ch. Fleuri 1051-106 - EN PR 3 mat. Brûlé 1051-107 - EN PR 1 mat. rueille Bambo " EN PR 1 mat. Cde Chaloupe

... / ...

CHAPITRE 903 (suite)

RECETTES

1051-109 - EN pr A mat. Ch. Apavou	260 250,00	1 252-130 - mat. chemin Apavou	610 250,00
1051-110 - EN pr 5 cl. mat. C. Azema	603 000,00	1 231-131 - 5 cl. mat? C. Azema	1 500 000,00
1051-111 - EN pr 4 cl. Bellépierre	462 500,00	1 252-132 - 4 cl. Bellépierre	1 232 500,00
1051-112 - EN pr 2 cl. Bretagne	121 000,00	1 232-133 - 2 cl; Bretagne	221 000,00
1051-113 - EN pr 12 cl. Moufia	1 219 500,00	1 232-134 - 12 cl. Moufia	3 019 500,00

15 651 250,00

LE MAIRE - Il y a dans ce chapitre, les dépenses pour la construction des classes. C'est un chapitre qui est en nette diminution par rapport aux autres du budget. Mis aux voix, le CHAPITRE 903 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 904 - EQUIP. S.V.N. ET SOCIAL

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

210 - Cession de terrain à l'union des aveugles	300 000,00	1 210 - Acqu. de terrains	2 000 000,00
		1 214 - Acqu. matériel et mobilier	183 000,00
		1 215 - Véhicules	50 000,00
		1 213 - Voies et réseaux	1 431 000,00
	300 000,00		5 664 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 904 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 906 - SCES IND & COMMERCIAUX

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

1051-114 - Subv. FAU pr étals pt marché	52 500,00	1 214 - Acqu. matériel et mobilier	89 200,00
1051-115 - FAU pr Réaménag. Gd marché .. 280 000		1 232-113 - Réaménagement abattoir	310 000,00
1051-116 - FIDOM pr " "	120 000	1 232-135 - Réaménagement pt marché (éval)	350 000,00
1051-117 - FAU pr aménag. marchés forains	35 000,00	1 232-09 - Réaménag. pt marché	800 000,00
		1 232-135 - Aménag. marchés forains	100 000,00
	487 500,00		1 650 000,00

LE MAIRE - Ici, il y a divers équipements qui sont concernés : l'abattoir, le Petit Marché, le Grand Marché, les marchés forains...

Mis aux voix, le CHAPITRE 906 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 908 - URBANISME ET HABITATION

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

DEPENSES

! 132 - Frais d'études	100 00
! 210 - Acq. terrains RFLT + divers	2 350 00
	<u>2 100 00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 908 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 909 - AUTRES EQUIPEMENTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

1051-118- Subv. FIDOM pr halage Barachois	350 000,00
1051-119- FIDOM pr box des pêcheurs	100 000,00
	<u>450 000,00</u>

LE MAIRE - Ici, figure en particulier l'aménagement des boxes de pêcheurs.

Mis aux voix, le CHAPITRE 909 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.
CHAP. 914 - PROJ. POUR LES AUTRES TIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

130 - Subv. en capital à la SEDRE pr particip.	1 079 100
! déficit cession terr. ZRHI - ZAC Mouflie 1	<u>1 079 100</u>
	<u>1 079 100</u>

CHAP. 925 - MOUVEM. FINANCIERS

25 - Dette récupérable	LE MAIRE donne lecture du chapitre :	19 139 000
25 - Recouvr. créances (F.Guyon- L.Dierx et Crémont)	23 634,00	16 - Remb. dette en capital ! 27 - Loyers pr consign. eau, gaz
253- Remb. annuité eau	1 431 000,00	! 25 - Avance à la SIDR pr Hab. social (F.Guyon, L.Dierx, Crémont)
	200 000,00	
	<u>1 659 634,00</u>	<u>1 431 000</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 925 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

20 641 000

B.P. 1981

CHAPITRE 923 - STOCKS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

322 - Habillement	226 741,00
325 - Produits d'entretien	218 850,00
329 - Autres fournitures	4 013 100,00

4 458 691,00

=====

DEPENSES

322 - Habillement	226 741,00
325 - Produits d'entretien	218 850,00
329 - Autres fournitures	4 013 100,00

4 458 691,00

=====

Mis aux voix, le CHAPITRE 923 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

BUDGET PRIMITIF 1981 - SECTION D'INVESTISSEMENT
 CHAP. 927 - FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre : RECETTES

DEPENSES

1421	-	FCTVA	\$ 500 000,00
1423	-	T.L.E	250 000,00
1420	-	Plafond légal de densité	150 100,00
25	-	Récupération TVA	50 000,00
16	-	<u>Produit des emprunts</u>	45 026 400,00
<u>Ventilation dépenses</u>			
900.232-07	-	Gros. rép. bât. comm.	1 000 000
" 232-121	-	Casernement pompiers	800 000
" 214	-	Mobilier restaurant	300 000
" 232-122	-	Constr. M. Ste-CLOTILDE	650 000
" 232-139	-	Hangar O.M.J	100 000
901.233-08	-	Gros. rép. aux rues	2 000 000
" 233-19	-	voirie urbaine	2 400 000
" 233-70	-	gare routière	1 518 000
" 235-08	-	espaces Verts	598 000
" 233-28	-	C.technique Municipal	580 000
" 233-72	-	plan decirculation	1 000 000
" 235-06	-	front de mer	1 200 000
" 233-75	-	écl. public Hyacinthe	85 600
902.233-79	-	Incinérateur	800 000
" 233-20	-	Assain. 160 Tr	5 920 000
" 233-02	-	Div. ext. rés. et canal	325 000
" 233-49	-	Div. trav. A.E.P	350 000
" 233-77	-	Rép.+ ext. réseaux et bouches d'égout	106 000
" 233-80	-	Trav. protection incendie (Pat. à Durand)	106 000
" 233-91	-	complexé dépollution	2 400 000
" 233-82	-	AEP 81	4 000 000
903.232-108	-	Logts gardiens	1 000 000
903.232-123	-	Mise en conformité bat. scolaires	1 000 000
" 232-110	-	Aménag. Eq. Sportifs	1 310 000

BUDGET PRIMITIF 1981 - SECTION D'INVESTISSEMENT
CHAP. 927 - FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

D. PENSIONS

... / Suite.

903 . 132	- piscine montagne (études)	30 000
. 214	- Acqu. mobilier scolaire	
	+ matériel Eq. Sportifs	250 000
903 . 232-74	- Vest. stade Montagne 16	110 000
903 . 232-02	- Rép. et Amén. écoles et Eq. Sportifs	2 000 000
903 . 210	- Acqu. terrains	1 000 000
903 . 232-106	- Stade Montgalliard	650 000
903 . 232-126	- 4 cl mat. Ch. Flauri	100 000
903 . 232-127	- 3 mat. Brolé	70 000
903 . 232-128	- 1 dat/ ruelle bambou	200 000
903 . 232-129	- 1 mat. Gde Chaloupe	200 000
903 . 232-130	- 2 mat. chemin Apavu	350 000
903 . 232-131	- 5 mat. C. Azema	677 000
903 . 232-132	- 4 cl. Bellisperre	750 000
903 . 232-133	- 2 cl. Bretagne	100 000
903 . 232-134	- 12 cl. Moufia	1 600 000
904 . 210	- Acqu. terr. Ht. Social	2 000 000
904 . 213	- F. Guyon, L. Diexx, Crémont	1 431 000
906 . 232-113	- Aménag. Abattoir	310 000
906 . 232-03	- Aménag. pt marché	297 000
906 . 232-09	- Aménag. Gd marché	400 000
906 . 232-135	- Aménag. marchés forains	65 000
908 . 210	- Acqu. terrains	2 000 000
908 . 132	- Frais d'études	89 000
909 . 232-136	- halage barachois	300 000
909 . 232-137	- Box des pêcheurs	100 000
		50 976 500,00

LE MAIRE - Ce sont toutes les "rentrées" qui correspondent aux divers déficits des chapitres que nous venons de voir.

Mis aux voix, le CHAPITRE 927 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

BUDGET PRIMITIF 1981 - INVESTISSEMENT

RECAPITULATION GENERALE

LE MAIRE donne lecture du tableau récapitulatif de la section d'investissement :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
900 - Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs	8 561 860,00	700 000,00
901 - Voirie	19 325 000,00	9 503 400,00
902 - Réseaux	19 775 000,00	5 780 000,00
903 - Equipements scolaires et culturels	15 651 250,00	3 652 250,00
904 - Equipements sanitaires et sociaux	3 664 830,00	300 000,00
906 - Sce industriel et commercial	1 650 000,00	487 500,00
908 - Urbanisme et Habitation	2 100 000,00	-
909 - Autres équipements	800 000,00	400 000,00
914 - Programmes pour les autres tiers	1 079 100,00	4 438 691,00
923 - Mouvements financiers	4 438 691,00	1 659 634,00
925 - Financement complémentaire de la section d'investissement	20 641 000,00	-
	50 976 500,00	77 911 915,00
	97 406 701,00	77 911 915,00

DEFICIT : 19 788 726,00

LE MAIRE - La section d'investissement a un déficit de 19 788 726 F, qui devra correspondre à un transfert de la section de fonctionnement, c'est-à-dire à l'autofinancement d'une somme équivalente.

Mise aux voix, la SECTION D'INVESTISSEMENT EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

LE MAIRE - Nous passons maintenant
à la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 1951 - FONCTIONNEMENT

CHAP. 930 - MOUVEMENTS FINANCIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

722 - Intérêts récupérés
Eglise de Ste-CLOTILDE
Intérêts CAECL

130 000,00

DEPENSES

671 - Intérêts de la dette
672 - Frais divers sur emprunts
831 - Prélèvement

30 780 000,00
35 000,00

130 000,00

30 815 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 930 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 931 - PERSONNEL PERMANENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :
7330 - Recouvrement s/ FNCAF
7331 - Recouvr. prestations s/ SS et CNAACL
7332 - Recouvrement s/traitement
708 - Trav. d'inv. en régie
799 - Produits exceptionnels
500 000,00
180 000,00
120 000,00
1 320 000,00
1 000,00
602 - Habillage
610 - Rémunération personnel
615 - Rémunérations diverses
618 - Charges sociales
6441 - Frais médicaux
6436 - Frais de cours et stage
661 - Frais transport du personnel
6611 - Frais déplacement pour stage
20 000,00
26 600 000,00
750 000,00
7 666 200,00
10 000,00
65 000,00
70 000,00
2 000,00

2 121 000,00

35 183 200,0

Mis aux voix, le CHAPITRE 931 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

.../...

B.P. 1981 (suite)

CHAP. 932 - ENST BLIS IMMOBILIES ET IMMOBILIERS

RECETTES

73396 - Recouvr. frais pr trav. et sces extérieurs
782 - Travaux d'investissement en régie
799 - produits exceptionnels

1 000 000,00
1 000,00
1 000,00

1 600 - produits pharmaceutiques	1 700,00
1 602 - habillement	65 000,00
1 605 - produits d'entretien	2 010,00
1 609 - Fourn. diverses	2 000 000,00
1 603 - Acqu. petit matériel	60 000,00
1 634 - Consommation eau , électricité	3 020 000,00
1 601 - Impôts et taxes foncières	190 000,00
1 605 - Impôts s/ véhicules (vignettes)	55 000,00
1 611 - Entretien bât. communaux	20 000,00
1 604 - charges locatives	790 000,00
1 6315 - Entretien matériel et mobilier des véhicules	210 500,00
1 632 - assurances (incendie, véhicules)	2 000,00
	400 000,00

	2 001 040,00

Mis aux voix, le chapitre 932 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 934 - ADT ETAT DE GRILLE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

600 - produits pharmaceutiques
1 602 - habillement
1 605 - produits d'entretien
1 600 - Fournitures de bureau
1 609 - fournitures diverses

1 100,00
24 800,00
126 150,00
571 000,00
472 800,00

...../...

RECETTES

7331 - Remboursements divers
7332 - Recouvrement sur traitements
73396 - Recouvr. frais adm. générale
782 - Trav. d'investissement en régio
799 - Produits exceptionnels

20,00
155 000,00
10 000,00
2 180 000,00
1 000,00

633 - Acq. petit matériel
6405 - Cotisations municipales
Adhésion France-Congrès
610 - Rémunération personnel
615 - Rémunérations diverses
618 - Charges sociales
665 - Frais d'expertise
664 - Frais du P. & T.
624 - Frais de timbres et d'enregistrement
638 - Assurance (responsabilité civile)
666 - Indemnité Maire et Adjoints
666-1 - Indemnité aux Adjoints Spéciaux
667 - Frais mission Maire et Adjoints
6620 - Frais d'impression
6621 - Frais de reliure
6629 - Autres prestations de service
663 - Documentation

28 800,00
10 000,00
15 800 000,00
290 000,00
6 010 000,00
20 000,00
600 000,00
2 000,00
300 000,00
450 000,00
320 000,00
50 000,00
200 000,00
15 000,00
10 000,00
30 000,00

2 346 020,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 934 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 936 - VOIRIE

7007 - Vente de matières
799 - Produits exceptionnels
782 - Trav. d'inv. en régio
7332 - Recouvr. s/traitemen
73396 - Remboursements divers

LE MAIRE donne lecture du chapitre :
5 000,00 600 - Produits pharmaceutiques
20,00 601 - Alimentation (lait)
3 000 000,00 602 - Habillement
15 050,00 603 - Carburant
20,00 606 - Fourniture de voirie
6611 - Location de camions
630 - Charges locatives
25 128 680,00

•••/•••

CHAP. 936 (suite)RECETTESDEPENSES

1	610 - Rémunération personnel	22 100 000,00
1	610 - Charges sociales	7 410 000,00
1	605 - Produits d'entretien	43 000,00
1	609 - Fournitures diverses	1 929 000,00
1	631 - Réparations à l'entreprise	712 000,00
1	633 - Acqu. petit matériel	217 000,00
1	633-1 - Acqu. petit matériel éclairage	75 000,00
1	634 - Eclairage public	600 000,00

3 020 090,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 936 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 940 - RELATIONS PUBLIQUES

1	LE MAIRE donne lecture du chapitre :	
1	6405 - Cot. municipales (CFFC)	536 985,00
1	35 000,00	
1	195 000,00	
1	20,00	
1	20,00	
1	20,00	
1	637 - Subventions	
1	Comité des fêtes	350 000
1	Ass. des mairies	32 000
1	S.I.S.D	50 000
1	Divers	10 000
1	Cinémathèque	25 000
1	Ass. Rhin et Danube	5 000
1	Croix Rouge	50 000
1	Lion's club "perle australie"	3 0 000
1		822 000,00
1	660 - Fêtes et cérémonies	20 000,00
1		230 060,00
1		1 378 985,00

... / ...

M. Marc GERARD - La cotisation versée au C.F.P.C., soit 536 985 F, correspond-t-elle à des services rendus par ce C.F.P.C. en ce qui concerne la formation des personnels communaux ?

LE MAIRE - Oui, de plus en plus ; mais au début, ce n'était pas le cas. Il s'agit quand même d'une cotisation de "solidarité". En principe, nous faisons en sorte de récupérer cette somme en voyages, en études et en formation.

M. DUPONT - Il y a une évolution particulièrement intéressante ces deux dernières années en matière de formation. Il est vrai qu'auparavant, la formation dispensée à la Réunion ne correspondait pas à la somme des cotisations collectées par le C.F.P.C. National. Mais, depuis, à la suite d'actions diverses, nous sommes arrivés à établir une égalité entre le coût de la formation donnée ici et le montant des cotisations collectées. En 1981, la cotisation va augmenter considérablement, et le C.F.P.C. National vient de donner son accord pour que la totalité des cotisations perçues à la Réunion soit reversée au C.F.P.C. de la Réunion pour la formation du personnel local.

Mis aux voix, le CHAPITRE 940 EST ADOpte A L'UNANIMITE

CHAP. 942 - SECURITE ET POLICE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7069 - Mise à disposition d'association d'ambulance
799 - Produits exceptionnels
708 4 Sces payés du personnel

500,00
20,00
20,00

630 - Produits pharmaceutiques
602 - Habillement
601 - Alimentation
605 - Produits d'entretien
609 - Fournitures diverses
615 - Vacations horaires
6405 - Contingent incendie
657 - Subventions
Prévention routière 2 000
Amicale pompiers 5 000
631 - Réparations à l'entreprise
633 - Acq. petit matériel
6620 - Frais d'impressions
665 - Frais d'expertise
663 - Documentation

7000,00
155 895,00
95 300,00
3 500,00
120 000,00
130 000,00
290 868,00

853 263,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 942 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 943 - ENSEIGNEMENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

50,00
600 - Produits pharmaceutiques
605 - Produits d'entretien
607 - Fournitures scolaires
619 - Fournitures diverses
615 - Indem. de logement
610 - Rémun. personnel (balayeu...), femmes de service
618 - Charges sociales
633 - Acquisition petit matériel
657 - Subventions
CES Reydellet 80 000
Collège R. Hoëreau... 80 000

7000,00
40 000,00
30 000,00
80 000,00
1 300 000,00
7 300 000,00
2 900 000,00
5 000,00
160 000,00

11 630 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 943 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

B.P. 1981 (suite)

CHAP. 944 - OUVRIES SOCIALES SCOLAIRES

LE MAIRE donne lecture du chapitre : EXPENSES

RECETTES

7332	- Recouvr. s/ traitement	50,00	610	- Déjum. personnel (distib. de lait)	710 000,00
7361	- Subv. pr centre médico-scolaire	20,00	610	- Charges sociales	240 000,00
7370E-1	- Partic. particul. au ramass. scolaire	10 000,00	6459	- Ramassage scolaire	4 000 0,00
73 708	- Subs. pr ramass. scolaire (En + FA.II) 3 366 000,00	3 366 000,00	657	- Subventions	
				Caisse des écoles	800 000
				A.O.A. - conservatoires	500 000
				Colo à Bassins	400 000
				écoles privées	12 000
				A.C.E.C.	20 000
					1 732 000,00

657-1 - Subv. aux cantines

73376	000,00	657	500 000,00
n° 2.			Subvention aux cantines, que vous retrouverez dans l'affaire

M. Marcel HOARAU - La somme a été diminuée ; elle risque de ne pas être suffisante pour cette année.
CHAP. 945 - SPORTS ET BEAUX ARTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

7006	- Droits d'entrée	605	- Produits exceptionnels	10 000,00
799	- Produits exceptionnels	20,00	- Fourn. diverses	582 000,00
			- Recu. petit matériel	20 000,00
			- Entr. piscines à l'entreprise	80 000,00
			- Subventions	
			C.G.C.	15 000
			G.R.J.	1 715 000
			J.C.L.	1 130 000
			C.N.S.	410 600
			Divers	10 000
			Club prévention	40 000
			C.S.S. (Foot-ball)	54 000
				150 620,00

3 344 600,00

4 036 600,00

LE MAIRE - Ici, il y a eu les modifications suivantes compte tenu du succès récent du C.S.S.D., nous avons affecté une somme comme participation au voyage en métropole ; elle permettra d'en couvrir en partie les frais.

Il y avait déjà 10 000 F de prévu ; cette somme n'est pas une subvention au Club, comme on pourrait le croire, mais est bien destinée à financer ce voyage en métropole pour la coupe régionale de France.

Cependant, cette somme me paraissant insuffisante, nous avons décidé de prélever :

- Sur l'O.M.J.....	8 000 F
- Sur l'A.J.L.....	30 000 F
- Sur l'O.M.S.....	6 000 F

Soit un total de..... 44 000 F.
Cela fait donc, avec les 10 000 F, une dotation totale de 54 000 F.

M. Marc GERARD - Pourrait-on savoir combien nous coûte l'O.M.J., en plus de cette subvention, puisqu'on paie directement sur crédits communaux un certain nombre de personnel (animateurs, etc...) ? Est-ce que l'on pourrait intégrer cela dans le coût de revient de l'O.M.J. ?

LE MAIRE - Le détail vous sera donné, mais je peux vous dire que la majeure partie des dépenses de l'O.M.J. est prise en compte dans ce montant inscrit ici.

M. Marc GERARD - Il y a malgré tout la rémunération des animateurs qui n'est pas prise en compte. Il serait bon que l'on soit au courant, car cela pourrait nous servir lorsque nous assistons à des assemblées des C.A.S.E., Foyers, etc... où on nous parle de la modicité de la participation communale.

Dr Gilbert GERARD - Peut-on savoir ce que recouvre le terme "fournitures diverses" à l'article 609 ?

M. DUPONT - Sont prises en compte dans cet article, des dépenses en fournitures pour le fonctionnement des installations sportives. Ce sont : le chlore pour les piscines, la chaux pour les terrains de football, et puis diverses autres petites dépenses. Le chlore pour les piscines représente à lui seul un montant de 500 000 F.

M. Marcel HOARAU - Pour la chaux, je signale qu'il faudra faire attention à ne pas acheter de la chaux vive pour marquer les lignes des terrains, car elle peut causer des brûlures aux joueurs.

LE MAIRE - Cela s'est-il déjà produit à Saint-Denis ?

M. Marcel HOARAU - Il y a eu un cas à Saint Paul et des cas moins graves à Saint-Denis.

Mis aux voix, le CHAPITRE 945 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 951 - SCES SCE. SANS CTE DISTINCTE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECEITES

7039 - Rétribution de services

816 - Concession de los cimotières

731 - Frais de transport par ambulance

799 - Produits exceptionnels

62,00 - Produits pharmaceutiques

60,00 - Habillement

60,00 - Produits d'entretien

26,00 - Fournitures diverses

615 - Remunerations diverses

618 - Charges sociales (retraités d'avant 1948)

657 - Subventions

670 - Assistance aux libérés

Crèches-garderies

Zoo

CASPEC

1 500,-
5 041,-
700,-
3 600,-
45 000,-
35 000,-

75 040,00

Mis aux voix, le CHAPITRE

951 EST ADOpte A L'UNANIMITE.

CHAP. 953 - HYGIENE ET PROTECTION SANITAIRE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

10 000,00 - 657 - Subventions
Comité défense contre l'alcoolisme

1 000,-

10 000,00
1 000
11 000
Mis aux voix, le CHAPITRE 953 EST ADOpte A L'UNANIMITE.

CHAP. 955 - AIDE SOCIALE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

6401 - Contingent Aide sociale	18 000 000
657 - Subventions	
Foyer populaire St-Jacques...	4 000
Ass. trib. pr enfants	4 000
A.P.E.R.....	3 000
B.F.S.....	480 000
Anciens combattants	2 000
/....

RECETTES

DEPENSES

! 657 - Subventions (suite)		
! Sté ouvrière.....	2 000	
! 3ème Age.....	270 000	
! G.I.H.P.....	78 000	
! Amis des Polios.....	5 000	
! Aveugles de la Réunion.....	5 000	
! A.P.E.D.A.D.R. (déficients auditifs).	5 000	
! A.D.A.P.E.I.....	5 000	
! Médailles militaires Subv. aux transporteurs en compensation des pertes de ressources.....	2 000	
! 1 200 000	2 565 000,00	

		20 565 000,00

LE MAIRE - En ce qui concerne l'article 6401, contingent d'Aide Sociale, ce n'est là qu'une estimation prévisionnelle. Nous n'avons pas les chiffres exacts, et on l'a évalué en progression de 15 % approximativement comme cela vous est dit dans l'avis des Commissions.

Mis aux voix, le CHAPITRE 955 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

B.P. 1981 (Suite)

CHAP. 965 - DOMAINE PRODUCTIF DES REVENUS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

DEPENSES

RECETTES

7122	- Dts stationnement des taxis	2 000,00
7140	- Location terrains nus	150 000,00
7142	- Location de bâtiments	400 000,00
715	- Dts de voirie (hydrocurieur, alignement)	10 000,00
7153	- Redev. app. distib. d'essence	10 000,00
719	- Autres produits domaniaux	40 000,00
714	- Produit canne à sucre	10 000,00
7055	- Droits de fourrière	8 000,00
799	- Produits exceptionnels	20,00

630 020,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 965 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 967
SCES IND & COMM. SANS CHAPITRE DISTINTE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
7056 - Chambres froides	5 000,00	603 - Produits pharmaceutiques
701 - Redevance de l'abattoir	110 000,00	612 - Habillement
702 - Abattage et droit de visite	155 000,00	605 - Produits d'entretien
7151 - Recette des marchés	250 000,00	609 - Fournitures diverses
7335- Redevance Soc. Assainissement	3 380 000,00	13 000,00
7332- Recouvrement sur traitement.	500,00	Rémunération du personnel (abattoir)
799 - Produits exceptionnels	20,00	610 Charges sociales
		610-1 Rémunér. du personnel (égoutiers)
		618 Charges sociales
		618-1 Rémunér. du personnel (égoutiers)
		633 - Ficqu. du petit matériel
	<u>3 520 520,00</u>	<u>6 800,00</u>
		<u>822 300,00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 967 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 970 - CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

829 - Mdots annulés ou atteints par la déchéance	15 000,00	629 - impôts s/prots C.N.E.C.L
7379 - participation parking	150 000,00	669 - dépenses imprévues
7379-2 - part. pour alimentation eau	50 000,00	8283 - mandats annulés
7587 - produits du casino	650 000,00	8285 - admission en non valeur
7335 - Surtaxe eau	2 950 000,00	
740 - D.G.F - dotat. forfaitaire	26 850 000,00	
741 - D.G.F - dotat. de péréquation	30 400 000,00	
742 - D.G.F - Concours particuliers	5 000 000,00	
746 - Attribution taxe spectacles	100 000,00	
	<u>66 160 000,00</u>	<u>121 991,00</u>

LE MAIRE - C'est ici qu'entre en jeu la Dotation Globale de Fonctionnement, qui comme on vous l'a précisée, a subi une augmentation de 15 % et 2 %. Cela fait donc une augmentation assez importante en passant de 53 millions en 1980 à 62 millions en 1981.

Mis aux voix, le CHAPITRE 970 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 971

SERVICE FISCAL - IMPÔT OBLIGATOIRE A TRAUX FIXE

RECETTES LE MAIRE donne lecture du chapitre : DÉPENSES

750	- Attribution sur permis de chasser	2 000,00
751	- Taxe additionnelle aux droits de mutation	800 000,00
		<u>802 000,00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 971 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 972

SERVICE FISCAL - IMPÔT OBLIGATOIRE A TRAUX VARIABLE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

752	- Licence des débits de boisson	120 000,00
756	- Octroi de mer	67 500 000,00
		<u>67 620 000,00</u>

LE MAIRE - Vous voyez que l'octroi de mer s'élève à 67 500 000 F pour 1981 ; en 1962, il était de 58 000 F.
Mis aux voix, le CHAPITRE 972 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAPITRE 977

SERVICE FISCAL - IMPÔTS COMPLEMENTAIRES

755	- Taxes / l'énergie électrique	1 450 000,00
777	- Centimes ***.*** 47 900 000 taxe enlev. D.M. 3 500 000	5L 400 000,00
779	- Subvention componsatrice	5 948 436,00

LE MAIRE - C'est ici que sont inscrits les centimes additionnels.

Mis aux voix, le CHAPITRE 977 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

BUDGET PRIMITIF 1981 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATIF GENERAL

---000---

LE MAIRE donne lecture du tableau récapitulatif :

DEPENSES

	<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
930 - Mouvements financiers	150 000,00		30 615 000,00
931 - Personnel permanent	2 121 000,00		35 183 200,00
932 - Ensembles mobiliers et immobiliers	2 001 020,00		6 091 200,00
934 - Administration générale	2 346 020,00		25 126 680,00
936 - Voirie	3 020 090,00		37 068 100,00
940 - Relations publiques	250 060,00		1 378 985,00
942 - Sécurité et police	540,00		853 263,00
943 - Enseignement	50,00		11 230 000,00
944 - Oeuvres sociales scolaires	3 376 070,00		13 182 000,00
945 - Sports et Beaux Arts	150 020,00		4 036 600,00
951 - Sces sociaux ss cptes distincte	75 040,00		3 334 841,00
953 - Hygiène et sécurité	10 000,00		1 000,00
955 - Aide Sociales			20 565 000,00
955 - Domaine productif de revenus			630 020,00
967 - Sces industrielles et commerciales ss cptes distinctes	3 520 520,00		8 123 0,00
970 - Charges et produits non affectés			1 111 291,00
971 - Sce fiscal	66 160 000,00		
972 - Sce fiscal	60 000,00		
977 - Sce fiscal - impôts complémentaires	50 798 436,00		
			210 990 886,00
			191 202 160,00

EXCEDENT : 19 788 726,00

LE MAIRE - Le montant de l'excédent correspond à notre autofinancement de la section d'investissement.

M. Philippe NATIVEL - Pourrait-on avoir des précisions concernant l'accroissement des centimes additionnels ?

LE MAIRE - Cela correspond à l'augmentation du coût de la vie, et donc à une érosion monétaire de 13 %.

M. Philippe NATIVEL - Quelle est actuellement la valeur du centime ?

LE MAIRE - Il n'y a plus de valeur du centime. On utilise un nouveau système de calcul où on demande seulement une somme globale. Un élément de comparaison peut être la part des centimes par rapport à la totalité des recettes. En 1981, on a 47 900 000 F par rapport à 210 990 886 F, soit environ 25 %.

Mise aux voix, la SECTION DE FONCTIONNEMENT EST ADOPTEE
A L'UNANIMITE.

*

* * *

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets maintenant aux voix l'AFFAIRE N° 1, qui représente l'ensemble du Budget Primitif pour 1981.

ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*

* * *

LE MAIRE - Je remercie tout particulièrement la Commission des Finances, présidée par M. Marcel HOARAU. Elle a longuement étudié ce budget ; ce qui n'a pas été facile et a demandé de nombreuses heures de travail. J'adresse également mes félicitations à M. DUPONT et au personnel du Service de la Comptabilité qui ont préparé ce budget dans le détail, et ont aussi facilité la tâche de la Commission des Finances.